

Ecrit par le 2 janvier 2025

# Covid : quels sont les métiers éligibles à la vaccination en Vaucluse ?



[L'AIST 84](#) (Association interprofessionnelle de santé au travail) rappelle que « le gouvernement a décidé d'élargir la vaccination à près de 400 000 professionnels de 55 ans et plus à compter du samedi 24 avril ». A ce titre, une nouvelle liste a été établie, ouvrant un accès prioritaire aux professionnels suivants afin d'être pris en charge avec les vaccins Janssen (laboratoire Johnson & Johnson) ou Astrazeneca :

- conducteurs de bus, ferry et navette fluviale,
- conducteurs et livreurs sur courte distance,
- conducteurs routiers,
- chauffeurs de taxi et de VTC,
- contrôleurs des transports publics (exemple : SNCF, transports urbains),
- agents d'entretiens : agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets,

Ecrit par le 2 janvier 2025

- agents de gardiennage et de sécurité,
- salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre-service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries,
- salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande,
- professionnels des pompes funèbres.

Les médecins et infirmiers de l'AIST 84 peuvent donc vacciner ces professionnels en priorité à partir du moment où leur entreprise est adhérentes. « Tous les salariés doivent être informés, insiste l'organisme de gestion de la santé au travail. C'est pourquoi nous leur adresserons par SMS une communication dédiée très prochainement. »

[Informations et prise du rendez-vous en cliquant ici](#)

---

## L'AIST 84 entrera dans sa Maison eco-responsable en juin prochain

[L'AIST 84](#) (Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse) va réunir ses équipes au sein de la 'Maison de la prévention et de la santé au travail'. Jusqu'à présent répartis dans 4 centres avignonnais : Agroparc, Courtine, Fontcouverte et rue Thiers, les professionnels seront désormais accueillis à Avignon Sud, au sein d'un bâtiment écoresponsable à l'architecture moderne. Des équipes jusqu'alors basées au siège social du Pontet les rejoindront également lors du déménagement prévu à partir de mi-juin jusqu'à fin juillet. «La construction de cette nouvelle 'Maison de la prévention et de la santé au travail' nous permettra de travailler plus efficacement à la mise en œuvre de solutions innovantes pour la prévention des risques professionnels,» a souligné Yves Le Cam, directeur de l'AIST84.

### En détail

[L'association](#) qui regroupe des équipes médicales : médecins du travail, infirmiers, assistantes médicales ; équipes techniques : conseillers en prévention, ergonomes, psychologues du travail, toxicologues, assistantes sociales, opère auprès des entreprises situées dans le Nord Vaucluse jusqu'au Nord des Bouches-du-Rhône en passant par le Gard. En effet, les professionnels de la santé et de la prévention ont établis leurs [centres](#) à Fontcouverte, Agroparc, Avignon-centre, aux Angles, à Châteaurenard, à Sorgues, à Orange, Valréas et Bollène.

Ecrit par le 2 janvier 2025

## Le bâtiment

Le bâtiment basse consommation, écoresponsable et à énergie positive, implanté en ceinture verte, proposera 2 500m<sup>2</sup> sur quatre niveaux et sera doté d'un parking avec ombrières photovoltaïques. Il se situe à moins de 25 minutes des entreprises, un atout pour le suivi médical des salariés. Un étage sera dédié au Pôle prévention. La nouvelle Maison, située au carrefour des grands axes routiers avignonnais et desservie par le tramway, sera facile d'accès. [L'AIST 84](#) accompagne 8 600 entreprises dont 100 000 salariés dans une démarche de prévention des risques professionnels.

# Vaccination Covid-19 : C'est possible dès maintenant avec l'AIST 84 !



Les médecins et infirmiers de santé au travail sont mobilisés pour vacciner les salariés de 55 ans et

Ecrit par le 2 janvier 2025

plus et peuvent désormais le faire avec le vaccin [Janssen](#). Tous les salariés doivent être informés de cette possibilité pour en profiter ! Relayez l'information dans vos entreprises, auprès de vos adhérents et de votre entourage ! Vous êtes salarié ? [Pour prendre rendez-vous, contactez directement votre médecin du travail ou votre centre médical AIST 84 de rattachement.](#)

### **Maintien des visites médicales**

Le suivi de santé des salariés est maintenu et peut-être réalisé soit en présentiel soit par téléconsultation. Certaines visites, non prioritaires, peuvent être reportées en cas de besoin. [Pour tout savoir sur les dispositions temporaires, téléchargez la fiche pratique « Report des visites et examens médicaux » !](#)

### **Prévention des risques, webinaires et actions en milieu de travail**

La Covid-19 ne doit pas occulter les autres risques professionnels (RPS risques psychosociaux, TMS troubles musculosquelettiques, bruit, risque chimique...). Les spécialistes de l'[AIST](#) continuent à accompagner les entreprises dans la prévention de ces risques, notamment, via l'organisation de [webinaires sur des thématiques variées](#). Ils poursuivent le repérage des risques en entreprise lorsque la situation le permet et conseillent sur les mesures de prévention à mettre en œuvre pour protéger tous les acteurs de l'entreprise.

### **Conseils pour l'organisation du télétravail**

Le télétravail reste le meilleur rempart contre la propagation du virus. Il est donc primordial que tous les salariés qui peuvent télétravailler le fasse. Mais attention, le télétravail peut avoir des impacts importants (troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux...). Pour télétravailler dans de bonnes conditions sur le long terme, il est très important de penser ce mode de travail de manière pratique et organisationnelle. [Retrouvez tous nos conseils dans notre boîte à outils spéciale télétravail !](#)

### **Infos régulières sur les mesures en lien avec l'épidémie**

Foire Aux Questions, [page spéciale Covid-19](#), newsletters, mailings, supports de communication, post sur les réseaux sociaux... L'AIST 84 transmet autant que possible les informations utiles pour faire face au virus.

---

## **Aist 84 : un webinaire sur le rôle du 'réfèrent**

Écrit par le 2 janvier 2025

## Covid' dans l'entreprise



Afin d'accompagner les entreprises dans la gestion de la crise sanitaire, l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse ([Aist 84](#)) organise un webinaire mardi 9 février autour du rôle et des obligations du référent Covid-19 dans l'entreprise.

En effet, pour prévenir les risques liés au Covid-19 et limiter le plus efficacement possible les chaînes de contamination, chaque entreprise a l'obligation de désigner un salarié référent Covid-19. Comment maîtriser les risques, quelles sont les mesures de prévention, comment gérer les cas probables... Deux spécialistes de l'Aist 84 (un médecin et un infirmier) répondront à toutes ces questions au cours d'une conférence en ligne.

**Mardi 9 février. 9h à 11h. Pour s'inscrire, [cliquez ici](#)**

Écrit par le 2 janvier 2025

## Webinaire : comment s'installer au mieux devant son écran ?



Qu'il soit réalisé au bureau ou à la maison, le travail sur écran peut générer des troubles pour la santé. Dans ce cadre, l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse ([Aist 84](#)) organise un webinaire afin de donner des pistes d'améliorations pour prévenir les risques liés au travail sur écran et savoir comment aménager son poste de travail pour télétravailler dans les meilleures conditions possibles.

**Jeudi 21 janvier. 09h à 11h. Informations et inscriptions en [cliquant ici](#)**

# Aist 84 : six webinaires pendant le confinement



**Pendant la période de confinement, l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse ([Aist 84](#)) organise six webinaires pour accompagner les salariés dans la prévention des risques.**

Avec ces webinaires, les équipes de l'Aist 84 souhaitent aider dans la mise en place des mesures de prévention, pour accompagner les travailleurs à risque de forme grave de Covid-19 ou encore pour prévenir les risques liés à l'isolement des personnes en télétravail mais également pour prévenir les autres risques professionnels (TMS, RPS...) qui ne doivent pas être occultés par la Covid-19.

**Le programme :**

Ecrit par le 2 janvier 2025

Mardi 17 novembre : Aide à l'élaboration du Document Unique (DUERP)

Mardi 17 ou jeudi 26 novembre : Troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux et Covid-19 : venez échanger !

Mercredi 18 novembre : Crise Covid-19 et vous ? Comment ça va dans tout ça ?

Vendredi 20 novembre : Comment prévenir et mieux gérer les risques psychosociaux liés à la Covid-19 pour favoriser un climat sain en entreprise ?

Mercredis 25 novembre ou 16 décembre : Référent Covid-19 - les clés pour assurer ma mission

Jeudi 26 novembre ou mardi 1er décembre : Au bureau comme à la maison, comment m'installer au mieux devant mon écran ?

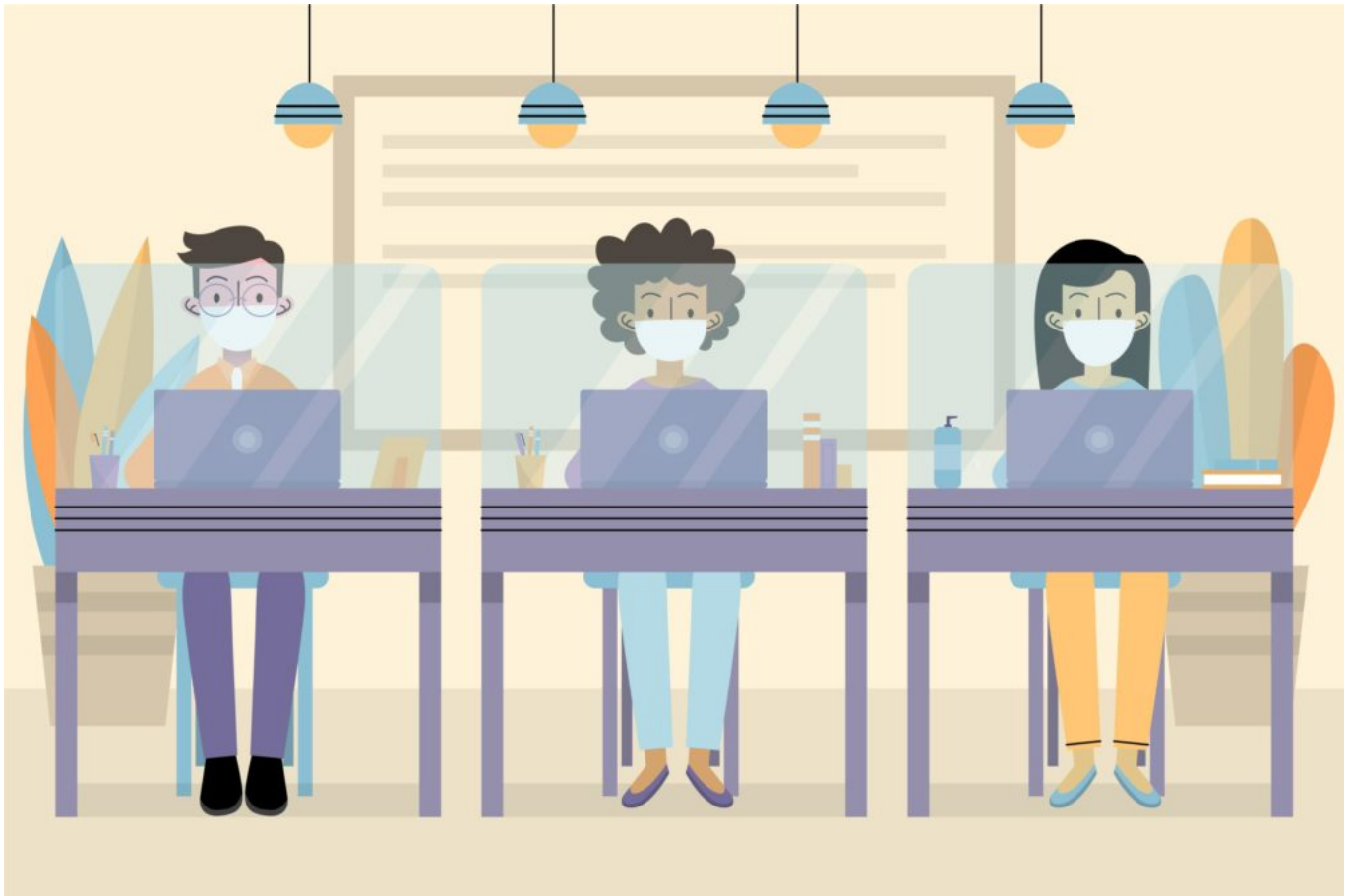
Informations et inscriptions en [cliquant ici](#)

---

## Santé au travail : Plus de 15 000 entreprises vauclusiennes accompagnées pendant la crise du Covid-19



Ecrit par le 2 janvier 2025



Engagés pour mener à bien leur mission d'intérêt général et conscients des enjeux majeurs que constituent le suivi de l'état de santé des travailleurs et la prévention des risques professionnels au sein des entreprises, les équipes des Services de Santé au travail du Vaucluse ont été mobilisés aux côtés des employeurs et salariés pendant toute la crise sanitaire et continuent à les accompagner.

« Bien que contraints de suspendre en partie leurs actions en entreprise et la majorité de leurs visites en cabinet médical pendant la période du confinement, ils ont su s'adapter et proposer des téléconsultations et un accompagnement personnalisé à distance grâce à leurs connaissances particulières des différents secteurs d'activité, expliquent l'[AIST 84](#) (Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse basé à Avignon), le [GMSI 84](#) (Groupement médico-social interprofessionnel situé à Carpentras) et [Santé au travail Durance-Luberon](#) implanté à Cavillon. Pour soutenir la reprise d'activités, ils ont conseillé les entreprises sur les mesures de prévention à mettre en œuvre et aidé à la réalisation des Plans de reprise d'activité (PRA) et à la mise à jour des Documents uniques (DUERP) ; autant d'étapes indispensables pour redémarrer sur des bases sécurisées et préserver ainsi la santé de tous. »

### **Multiplication des téléconsultations**

Face à la crise sanitaire et à la pénurie d'équipements de protection et notamment de masques, les médecins du travail et les infirmiers en santé travail ont réalisé des téléconsultations. En effet, même si

Ecrit par le 2 janvier 2025

le décret n°2020-410 du 8 avril, accorde le report temporaire des visites médicales non indispensables, ils continuent d'assurer le suivi des salariés en priorisant ceux exposés à des risques professionnels particuliers ou dont la santé nécessite un suivi renforcé. Au-delà du suivi individuel de santé, les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues et toxicologues ont continué à soutenir les entreprises en matière de prévention des risques professionnels. Habités au terrain, ces spécialistes ont une connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés qui permet, bien qu'éloignés physiquement, de répondre aux besoins des entreprises et de leur apporter un accompagnement sur mesure. Un accompagnement qui passe, entre autre, par la réalisation de nombreux supports d'information : fiche conseils sur les masques de protection, guide spécial télétravail et prévention des risques psychosociaux engendrés, méthodologie d'aide à la mise à jour du Document unique, PRA... autant d'outils indispensables pour préparer la reprise tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

### **Soutien aux salariés**

D'autre part, pour aider salariés et dirigeants face à la multiplication des risques psychosociaux, des séances de soutien sont également assurées par des psychologues du travail. « Enfin, il est important de souligner que certains des spécialistes des Services de Santé au Travail de France ont contribué aux fiches métiers diffusées par le ministère du travail qui sont relayées par les Service de Santé au Travail depuis le début de l'épidémie, insistent les organismes vauclusiens de la santé au travail. Tous ces supports, partagés lors de campagnes de communication actives et de façon ciblée selon les secteurs d'activité, sont disponibles sur les sites internet des trois services de santé au travail du Vaucluse sur lesquels sont également relayés les messages de prévention et informations du gouvernement ainsi que les newsletters et bulletins dédiés qui sont envoyés régulièrement pour informer et accompagner adhérents et salariés. »

---

## **Santé au travail : une formation pour la mise à jour du document unique**

Ecrit par le 2 janvier 2025



Afin d'accompagner les dirigeants dans la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en cette période de crise sanitaire, trois spécialistes de l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse (AIST 84) proposent un nouveau webinaire destiné à identifier les situations à risques qui définiront les mesures de prévention à mettre en œuvre ainsi que la conduite à tenir pour les personnes fragiles et les salariés potentiellement contaminés.

**Mardi 7 juillet. 09h30 à 11h. Inscriptions sur [www.aist84.fr](http://www.aist84.fr)**

# **AIST 84 : une visioconférence sur le management et la prévention des risques professionnels**

Ecrit par le 2 janvier 2025



L'Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse (AIST 84) organise une visioconférence sur l'évolution du management et de la prévention des risques professionnels, suite au Covid-19. Comment faire adhérer les collaborateurs à une culture sécurité ? Le rôle de manager a-t-il évolué depuis la crise sanitaire ? De quelle manière ? Des questions auxquelles répondront trois spécialistes (ergonomes et psychologue du travail) durant cette visioconférence ouverte aux chefs d'entreprises adhérents de l'AIST 84.

**Mardi 30 juin. 18h à 19h30. Pour s'inscrire remplir le formulaire [ici](#). Le lien pour se connecter à la visioconférence sera transmis une fois l'inscription validée dans un second mail.**